RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
Arrondissement de Wissembourg

COMMUNE de **WINGEN**
67510

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 5 juin 2026 à 19h30
En mairie de Wingen

Convocation remise et affichée le 29 mai 2026

Nombre de membres en exercice :	11

Nombre de membres présents :	9
Sous la présidence de Monsieur André SCHMITT	
Mesdames et Messieurs : Elodie WIMMER, Jean-Georges WALTHER, Denise HOCH, Dominique MARTIN, Rachel GARDON, Loïc ANCELET, Valentin WOLFF, Guillaume SCHMITT	

Absent(e)s excusé(e)s avec pouvoir :	1
Mme Angélique HOCH a donné pouvoir à Mme Rachel GARDON	
Absent non excusé et sans pouvoir :	0
Absent excusé et sans pouvoir :	0
Non convoquée :	1
Marie Isabelle RUBEL (ressortissante européenne)	

Avec 9 membres présents, le quorum est atteint et le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Ordre du jour :
1) Désignation du secrétaire de séance
2) Approbation du procès-verbal de la dernière séance
3) Compte rendu des décisions et des arrêtés pris par délégation du Conseil municipal
4) Désignation des délégués et suppléants en vue des Elections Sénatoriales 2026
5) Comptes rendus de réunions des commissions communales
6) Informations diverses

1) Désignation du secrétaire de séance

Le Maire à l'appel nominal des membres, en présence du quorum, la séance est ouverte.
Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.
Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal approuve la désignation de Madame Denise HOCH qui accepte ces fonctions.

2) Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Le Maire rappelle que chaque conseiller a été destinataire du procès-verbal de la séance du 21 avril 2026.
Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la dernière séance puis procède à sa signature.

Voix Pour : 8 + 1 **Contre : 0** **Abstention : 1**

3) Compte rendu des décisions et des arrêtés pris par délégation du Conseil municipal

Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, compte rendu est donné au Conseil municipal pour la période **du 22 avril au 5 juin 2026 :**

- **Arrêtés municipaux :**

13/05/2026	AODB 006-2026 : Autorisation d'ouverture de débit de boissons à l'occasion de la Wingenette « soirée théâtre » qui a eu lieu dans l'aire de jeux de Sœur Bernardine le 22 mai 2026 de 18 à 22h organisée par l'association socioculturelle et sportive de Wingen
19/05/2026	AODB 007-2026 : Autorisation d'ouverture de débit de boissons à l'occasion de la fête de fin d'année qui aura lieu à la salle des fêtes de Wingen le 13 juin 2026 de 10h30 à 16h organisée par l'association des parents d'élèves de Wingen

- **Décision en urbanisme :**

22/04/2026	Déclaration préalable opposition (n°7) pour l'installation d'une serre agricole sur la parcelle 870 en section C sur le terrain de Mme GARDON Rachel - Elixirs et plantes essentielles
27/04/2026	Déclaration préalable non opposition (n°6) pour le ravalement de façades au 2, rue Azat le Ris chez M. BONAFINI Cédric
28/04/2026	Déclaration préalable non opposition (n°9) pour le ravalement de façades au 16, rue du Puits chez M. JOCHUM Marcel
18/05/2026	Déclaration préalable non opposition (n°7) pour la modification du conduit de cheminée au 2, rue du Puits chez M. BILLMANN Xavier
19/05/2026	Déclaration préalable non opposition (n°10) pour l'installation d'une serre agricole sur la parcelle 870 en section C sur le terrain de Mme GARDON Rachel - Elixirs et plantes essentielles

4) D2026-06/01 : Désignation des délégués et suppléants en vue des Elections Sénatoriales 2026

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté préfectoral du 11 mai 2026 fixant le nombre de délégués et suppléants à élire par les conseils municipaux

Vu les articles L.279 à L.293 et R 130.1 à R.148 du code électoral ;

Vu les articles L.2113-11 ; L.2121-2 ; L.2121-15 à L.2121-18, L.2121-20 ; L.2121-23 ; L.2121-25 L.2121-26 et L.2122-17 du code général des collectivités territoriale ;

Considérant que la désignation des délégués et celle des suppléants ont lieu séparément. Le conseil municipal procède à celle des suppléants aussitôt après l'élection des délégués.

Considérant que le ou les délégués sont élus au scrutin secret majoritairement à deux tours ; l'élection est acquise au 1er tour si un candidat recueille la majorité des suffrages exprimés. Dans le cas contraire, il est procédé à un second tour, l'élection à lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est élu. En cas de scrutin plurinominal (présentation des candidats par liste), les suffrages sont décomptés par liste.

Considérant qu'il y a lieu de composer un bureau électoral présidé par le maire.
Il comprend en outre :
- les deux membres du conseil municipal les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin,
- les deux membres du conseil municipal les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin.

Le bureau est ainsi composé :
M. André SCHMITT, Maire,
Mme Denise HOCH, M. André SCHMITT, Mme Elodie WIMMER, M. Guillaume SCHMITT.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin (délégués) :

Nombre de bulletins : 10
A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 9
Majorité absolue : 6

Ont obtenu :
M. André SCHMITT, 9 bulletins (neuf) et 1 bulletin blanc (un),
M. André SCHMITT, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué.

Premier tour de scrutin (suppléants) :

Nombre de bulletins : 10
A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 3
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 7
Majorité absolue : 6

Ont obtenu :
Mme Denise HOCH, 9 bulletins (neuf) et 1 bulletin blanc (un),
M. Valentin WOLFF, 9 bulletins (neuf) et 1 bulletin blanc (un),
M. Jean-Georges WALTHER, 9 bulletins (neuf) et 1 bulletin blanc (un).

Mme Denise HOCH, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée suppléante.
M. Valentin WOLFF, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant.
M. Jean-Georges WALTHER, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée délégué suppléant.

5) Compte rendus de réunions des commissions communales

Les différentes commissions ont présenté leur compte rendu des dernières réunions.

6) Informations diverses

Néant

Le Maire clos la séance à 20h00
Publié le 15 juin 2026
Transmis au contrôle de légalité le 15 juin 2026

Le Maire,
André SCHMITT

La secrétaire de séance,
Denise HOCH